



L'OPTION QUI VOUS LIBÈRE

ACCÉDEZ À LA ZÉNITUDE

L'option Zen apporte de nombreux avantages à votre entreprise, dont :



La possibilité de décaler jusqu'à 2 loyers consécutifs chaque année



L'activation de l'option selon vos demandes qui permet de préserver votre cash-flow en toute simplicité



Le report s'effectue sans pénalité financière*

- Ce service est disponible pour un crédit-bail ou une location financière (d'une durée de 72 mois maximum et d'une valeur résiduelle de 5% maximum),
- L'option permet de reporter des loyers en fin de contrat à votre simple demande, 1 mois avant l'activation réelle,
- Les assurances sont conservées et prolongées sur la durée du report,
- L'option est activable après 12 mois de contrat, sous réserve de loyer(s) impayé(s) dans les 6 mois précédents la demande.

Pour toute information complémentaire contactez directement votre interlocuteur dédié chez Scania Finance France ou le 02 41 41 32 93.

* Intérêts financiers : 0,15% du montant financé par loyer reporté.
Document non contractuel. Offre soumise à l'acceptation du dossier par Scania Finance France SAS.
Scania Finance France est une société de financement agréée par la Banque de France et intermédiaire en assurances. N° d'immatriculation ORIAS 07 003 658 - www.orias.fr - www.scania.fr